

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

ST n° 98.097

L'An mil neuf cent quatre vingt dix huit le 7 Décembre à 18 H 30, Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Henri LE GUEUT, Premier Adjoint

DATE DE CONVOCATION

27 Novembre 1998

DATE D'AFFICHAGE

27 Novembre 1998

ETAIENT PRESENTS : MM. LE GUEUT, CANDAU, Mme MONTRON, MM. GAVEN, BOISNARD et CARRIE, Adjoints

MM. BOURGEOIS, BUJARD, CAMPAGNE, CAU, CHABANEAU, COASSIN, DENIS, DINDINAUD, DONZIER, GERMA, Mlle ISENDICK, Mme LECOMTE-RULLIER, M. MALBOIS, Mme MARTIN, MM. MERLE, MONNARD, Mme PELTIER, MM. POTENNEC, SIMONNET, Conseillers,

ETAIENT REPRESENTES : Madame GEOFFROY par Madame LECOMTE-RULLIER
Monsieur HUGENDOBLER par Monsieur LE GUEUT
Monsieur ANGIBAUD par Monsieur BOISNARD
Monsieur MUSSETTI par le Colonel MONNARD

ABSENTS - EXCUSES : MM. MOST, QUENTIN, BENOIT et Mlle BARRAUD-DUCHERON

Nombre de Conseillers
en exercice : 33
Nombre de Présents : 25
Nombre de Votants : 29

Mademoiselle ISENDICK a été élue secrétaire de séance.

OBJET : Acquisition par voie de cession gratuite d'une parcelle de terrain située sur le territoire de la Commune de ROYAN (Zone Industrielle ROYAN II)

VOTE : UNANIMITE

Dans le cadre de l'aménagement de la voie nouvelle de la Zone Industrielle ROYAN II, les services techniques ont négocié la cession gratuite, par Monsieur MAIANO, Gérant de la S.C.I. G.N.G., propriétaire de la parcelle de terrain cadastrée CI n° 732, d'une bande de terrain de 29 m², cadastrée section CI n° 765 sur laquelle passent des réseaux souterrains.

Une promesse de vente par voie de cession gratuite a été établie et signée par Monsieur MAIANO. Elle fera l'objet d'un acte authentique établi à l'étude de Maître DENAT à ROYAN, aux frais et à la charge de la Ville de ROYAN.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- OUI l'exposé du RAPPORTEUR,
- VU la promesse de cession gratuite au profit de la Ville de ROYAN
- APRES en avoir délibéré,

D E C I D E

- d'autoriser Monsieur le Maire ou Monsieur le Premier Adjoint
 - à signer la promesse de cession gratuite annexée aux présentes
 - à conclure et signer tout document et notamment l'acte authentique qui sera dressé en l'étude de Maître DENAT, Notaire à ROYAN

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
Le Premier Adjoint,
H. LE GUEUT

Pour le Maire,
Le Premier Adjoint,
H. LE GUEUT

Certifié Exécutoire
Compte-tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 14 Décembre 1998
Certifié Conforme
Mairie de Royan
Par délégation du Maire,
Le Secrétaire Général Adjoint,

H. THOMAS